

PRESCRIRE LES ÉCO-MATÉRIAUX dans les MARCHÉS PUBLICS

Action collective
animée par

Réseau Breton
Bâtiment Durable

Lettre d'information n°3



LA PEINTURE ÉCOLOGIQUE ET SAINE

SOMMAIRE

INTRODUCTION - CONTEXTE	p. 2
LES LEVIERS DE LA COMMANDE PUBLIQUE	p. 3
GÉNÉRALITÉS	p. 4
RETOURS D'EXPÉRIENCES	p. 5
RÉGLEMENTATION, NORMES, LABELLISATION.....	p. 6
REDIGER MON CCTP.....	p. 9
RESSOURCES.....	p. 10
CONTACTS – ANNUAIRE	p. 11

Introduction - Contexte

POURQUOI UNE PEINTURE ÉCOLOGIQUE ET SAINE ?

LES ENJEUX

Le choix d'une peinture a un réel impact sur les aspects sanitaires et environnementaux d'un projet de construction ou de rénovation.

Premiers constats concernant la qualité de l'air intérieur : la pollution est environ 10 fois supérieure à l'intérieur des bâtiments qu'à l'extérieur. Nous passons en moyenne 90% de notre temps dans des espaces clos. De plus en plus de Français déclarent des allergies.

« Utiliser des enduits ou peintures naturels permet de préserver la qualité de l'air intérieur et d'éviter le rejet d'effluents polluants dans l'environnement. »

(Bruno Gouttry, « Peintures et enduits bio », Terre vivante)

Cette pollution provient notamment de l'aménagement intérieur dont la peinture.

QU'EST CE QU'UNE PEINTURE ÉCOLOGIQUE ?

Plusieurs termes sont généralement employés pour qualifier une peinture écologique mais on peut les différencier comme suit :

- Les peintures naturelles composées uniquement ou majoritairement de substances présentes dans la nature (minéral, animal ou végétal), ou les peintures biosourcées composées principalement de matières d'origine végétales. Ces peintures bénéficient souvent de labels indépendants (cf p.6).
- Les peintures bénéficiant d'un label institutionnel (NF environnement ou Ecolabel européen) certifiant que leur composition et leur processus de production sont plus respectueux de l'environnement qu'une peinture conventionnelle. Pour autant, les composants ne seront pas forcément biosourcés ou naturels.

Aucune norme ne fixe de taux de composants naturels pour qu'une peinture soit considérée comme écologique. La seule sécurité pour garantir la contenant de produits naturels dans une peinture est la transparence du fabricant sur la composition et la fabrication.

Certaines peintures écologiques, notamment les peintures naturelles et biosourcées, peuvent présenter une palette de couleurs plus restreinte, particulièrement dans les teintes vives.

Leur application peut demander une connaissance du produit et des techniques de base spécifiques.

- Une peinture saine est une peinture dont les émanations de composés organiques volatils (COV) dans l'air sont faibles. La loi impose d'indiquer le niveau d'émissions du produit en polluants volatils dans l'air intérieur d'une pièce, via un étiquetage allant de la lettre A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Peinture conventionnelle solvants	Peinture conventionnelle aqueuse	Peinture biosourcée	Peinture naturelle
Additifs	Additifs	Additifs	Additifs
Liants pétro - chimique	Liants pétro - chimique	Liants végétaux	Liants naturels
Pigments et charges	Pigments et charges	Pigments et charges	Pigments et charges
Solvant	Eau	Eau	Eau

@RBBB

Il est important de noter qu'une peinture dite « sans COV » n'est pas forcément écologique. Les peintures naturelles et biosourcées ont le plus souvent autant une composition et un processus plus écologiques, qu'une moindre émission de COV dans l'air.

Les peintures et produits de finitions sont responsables de plus de 9% des émissions de COV mondiaux. (Source EPA)

Les leviers de la commande publique

UTILISER LE LEVIER DE LA COMMANDE PUBLIQUE POUR INTEGRER DES PRODUITS BIOSOURCES DANS LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION



Biosourcés et commande publique

Pour répondre aux enjeux que représente le développement de la bioéconomie, et notamment des produits biosourcés, un **plan d'action interministériel** a été publié en février 2018.

Il vise à assurer une mise en œuvre concrète de la stratégie nationale bioéconomie dont l'un des objectifs est **l'augmentation de l'utilisation des produits biosourcés sur le marché**. Le BTP, qui représente en France le premier poste de dépense énergétique (45 % de la consommation) et 27 % des émissions de gaz à effet de serre, demeure un secteur stratégique pour développer le recours aux biosourcés.

Un contexte réglementaire favorable

Sur le plan réglementaire, force est de constater que le contexte est de plus en plus favorable depuis la parution de la **Loi n°2015-992 du 17 Août 2015** relative à la transition énergétique pour la croissance verte. En effet, l'article 144 stipule que « La commande publique tient compte notamment de la performance environnementale des produits, en particulier de leur caractère biosourcé ». Néanmoins les acheteurs publics attendent encore des précisions du législateur et le décret d'application est toujours en attente de publication plus de 3 ans après la parution de la loi au Journal officiel.

Ce retard s'explique notamment par le fait que ce décret doit s'appuyer sur un arrêté ministériel définissant la teneur en carbone biogénique par famille de produits. Ce dernier est en cours d'élaboration avec les fédérations professionnelles.

Utiliser le levier de la commande publique

Cependant, de nombreux acheteurs publics n'ont pas attendu les obligations réglementaires pour utiliser le levier de la commande publique dans la promotion des produits biosourcés.

C'est notamment le cas de la région Pays de la Loire qui a développé une **démarche globale** en faveur des matériaux biosourcés et recyclés dans ses bâtiments. La **démarche d'éco-conception** du Lycée de Nord-Sur-Erdre (12 425 m²) en est une bonne illustration.

Plusieurs leviers ont été utilisés pour favoriser le recours aux matériaux biosourcés, la collectivité a notamment réalisé **un sourcing poussé** sur les matériaux biosourcés fabriqués et disponibles à l'échelle de la région afin de privilégier ceux-ci dans la conception même du bâtiment dès **la définition du besoin** dans les exigences programmatiques et les choix techniques.

Notons que le surcoût maîtrisé de l'intégration des matériaux biosourcés dans ce projet exemplaire prouve qu'il est possible de privilégier le recours aux biosourcés sans générer de surcoût important sur l'ensemble du bâtiment.

Lever les freins à l'intégration du biosourcé

La Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP) a édité un Guide [*« Les matériaux de construction biosourcés dans la commande publique »*](#) pour lever les freins (absence de certification, problème d'assurabilité, ...) à l'intégration des matériaux biosourcés.

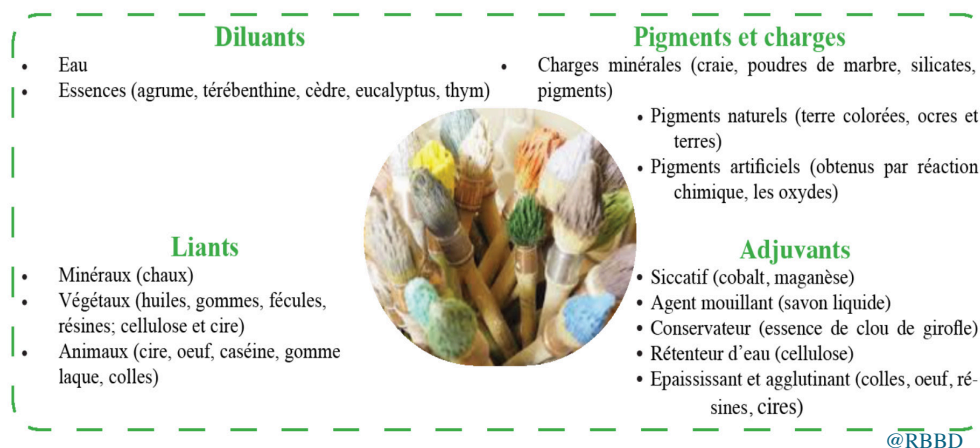
Généralités

La composition

Une peinture se compose de 4 produits :

Les **diluants** facilitent l'application et fluidifient le mélange. Les **charges** (dont les pigments) permettent de donner la couleur, l'opacité, la texture au produit, elles modifient aussi certaines caractéristiques de la peinture et permettent donc d'abaisser le prix de revient. Le **liant** permet de fixer les charges au support. Les **adjuvants** améliorent le mélange.

Concernant les peintures naturelles, les produits peuvent être sous les formes suivantes :



Préparation du support

Il est nécessaire qu'il y ait eu une bonne préparation du support pour que le niveau de finition prescrit dans le CCTP soit atteint. La préparation sera différente selon les supports (enduit plâtre, bétons bruts, bois et dérivés, ouvrages métalliques et ouvrages PVC). Pour l'ensemble de ces supports, un brossage, époussetage, une révision et un ponçage sont nécessaires, après quoi une sous-couche adaptée au type de support est indispensable à la bonne accroche de la future peinture.

Différents tableaux dans le **DTU 59.1** définissent les travaux de préparations et d'apprêts selon le support que ce soit en neuf ou en rénovation.

Les peintures naturelles étant de même nature que le bois (végétale), elles protégeront le support plus longtemps en le nourrissant, de plus elles sont microporeuses et laissent passer l'air qui séchera les excédents d'humidité éventuels.

Résistance à l'abrasion humide et lessivabilité

La résistance à l'abrasion humide est définie dans la norme **DIN EN 13 300**, elle fournit des informations sur la robustesse et la lessivabilité d'une peinture murale à l'état sec. La norme divise en **5 classes la résistance**.

Classification	Perte d'épaisseur du film
Classe 1	inférieure à 5µm à 200 frottements
Classe 2	entre 5 et 20 µm à 200 frottements
Classe 3	entre 20 et 70 µm à 200 frottements
Classe 4	inférieure à 70 µm à 40 frottements
Classe 5	supérieure à 70 µm à 40 frottements

La lessivabilité dépend de la résistance à l'abrasion humide. Généralement, pour les résidences d'habitation, une classe 3 (nettoyage avec de l'eau et un chiffon/éponge) est suffisante. Pour les surfaces davantage sollicitées, comme les entrées, escaliers, bâtiments publics, une classe 1 ou 2 est conseillée (nettoyage avec de l'eau et une brosse).

Retours d'expériences

Peinture Labellisée

MOA : Commune de Muël (56)
MOE : Cabinet Ingrand (56)



©BRUDED

Livré en 2014, le multi-accueil de Muël est en ossature bois et isolé en paille. La construction a été assurée dans une démarche globale avec une mobilisation forte de la maîtrise d'ouvrage pour l'éco-construction. Concernant les peintures, le dossier de consultation des entreprises exige, pour l'ensemble des peintures, un marquage « **Qualité de l'Air Intérieur A+** » et « **Eco-label Européen** ».



[Lien vers la fiche
projet](#)



[Lien vers la fiche
projet](#)

MOA : Commune de Cancale (35)
MOE : Désirs d'espace (35)

Peinture Minérale

La ville de Cancale a donc souhaité engager de lourds travaux sur l'école des Terre-Neuvas afin de rénover l'ancienne partie et de construire une extension plus moderne. L'utilisation de matériaux biosourcés et de systèmes performants permettent d'atteindre un confort optimal. La peinture intérieure est à **très faibles émissions de COV** et possède la labellisation « **NF Environnement** », c'est une peinture minérale à base d'un double liant sol-silicate (marque KEIM).



© Jonathan Letoublon

Peinture Naturelle

MOA : CR PACA (13)
MOE : LAND Architecture (13)



©Unikalo

Située au cœur de Marseille, la Crèche des Marmots accueille les enfants avec une forte préoccupation sanitaire. Les peintures sélectionnées par Land Architecture sont respectueuses de l'environnement, labellisées « **NF environnement** » et « **zone verte excell** » et sont à **très faibles émissions de COV**. Il s'agit d'une peinture bio-sourcée Naé Velours (marque Unikalo) fabriquée uniquement à partir de matières premières naturelles à base d'un liant alkyde végétal. Cette peinture possède une Fiche de Déclaration Environnementales et Sanitaires (FDES).

[Lien vers la fiche
projet](#)

MOA : Commune de Caulnes (22)
MOE : Quinze Architecture (35)

Abi**bois**

Peinture à base d'algues

[Lien vers la fiche
projet](#)

Dans le prolongement de l'École Maternelle existante, la maîtrise d'ouvrage a confié l'étude et la réalisation de son projet de Pôle Enfance Passivhaus et biosourcé à l'agence Quinze Architecture. La peinture est à **faible émissions de COV** et possède la labellisation « **Ecolabel Européen** », ainsi qu'une FDES. C'est une peinture naturelle à base d'algues Bretonnes (marque Algo paint).



© Joan Casanelles

Réglementation - Normes - Labellisation

Références à des normes, réglementation et autres règles écrites

Les labels

Les labels permettent de garantir le respect d'un cahier des charges pour les performances du produit, notamment ils fixent des seuils sur la teneur et les émissions de COV. Cependant il est à noter que des peintures écologiques ne portent pas toujours de labels, la labellisation a un coût que tous les fabricants ne peuvent supporter. **Une peinture non labellisée n'est pas forcément non pertinente.** La liste ci-dessous est non exhaustive.



NF Environnement

Label de l'AFNOR (peintures, vernis et produits connexes – NF 130) conjugue efficacité et écologie des peintures. Il limite l'impact sur l'environnement et sur l'homme au cours de sa fabrication (teneur réduite en solvant) et garantit de bonnes performances du pouvoir masquant et du temps de séchage des peintures et l'absence de métaux lourds. Ne possède aucun seuil sur le taux de formaldéhyde, celui des COV est identique à la norme européenne (100 g/L pour les revêtements brillants et 30 g/L pour les revêtements mats).



NaturePlus

Garantit une attention particulière aux matières premières renouvelables, aux critères écologiques pour l'emballage ou encore à la limitation de la consommation d'énergie lors de la production. La part de matières premières renouvelables et/ou minérales doit représenter au moins 85% du produit. Les substances nuisibles à la santé et à l'environnement sont proscrites.



Ecolabel européen

En plus des exigences environnementales, l'Écolabel implique le respect de normes de qualité optimales. Il prend en compte une « approche globale » comprenant tout le cycle de vie du produit mais ne possède aucune exigence en termes d'origine des matières. Le taux de COV est limité à 30 g/litre pour les peintures murales mats, 100 g/L pour les brillantes et 250 g/L pour les autres.



Excell Zone verte et Excell Plus

Ils qualifient la qualité de l'air intérieur des locaux industriels et agricoles destinés à abriter des denrées, mais aussi des lieux de vie. Ce label prend en compte tous les aspects de l'émission directe et indirecte des matériaux et revêtements dans ces lieux afin de garantir l'absence d'altération des produits.

Le label prend en compte les émissions à court, moyen et long terme de polluants, même de très faibles concentrations.



Ecocert

Label privé, exigeant des niveaux de qualité supérieurs aux réglementations en vigueur en valorisant l'utilisation des substances naturelles. Requiert 95% de composants naturels ou d'origine naturelle. La teneur maximale de COV est de 3g/l.



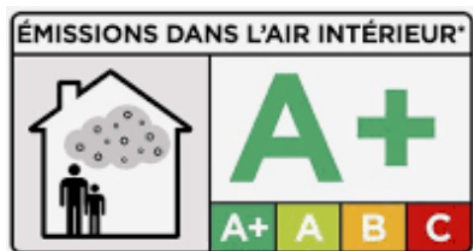
L'Ange Bleu

Label Allemand où le taux de COV est encore plus strict puisqu'il s'y trouvent en quantité infime (700 ppm). Ce label certifie que le produit répond à des critères environnementaux, basés sur une analyse du cycle de vie du produit.

Réglementation - Normes - Labellisation

Etiquetage Composés Organiques Volatils (COV)

Les COV sont des substances que l'on trouve essentiellement dans les solvants, donc dans les peintures en phase solvant et en faible quantité dans les produits en phase aqueuse. L'étiquetage COV en vigueur a fortement incité les fabricants à proposer des peintures de moins en moins solvantées.



L'évaluation des émissions de COV et de formaldéhyde s'effectue selon le protocole AFSSET. Ce label repose sur une auto-déclaration des fabricants.

La valeur TVOC à 28 jours doit être inférieure ou égale à $20 \mu\text{g}/\text{m}^3$ avec fourniture d'un certificat d'essai par un laboratoire agréé.

L'arrêté du 19 avril 2011 fixe les seuils de COV et autres substances nocives émises par un produit de construction destiné à l'intérieur, à 28 jours, selon la série de normes ISO 16000, afin de le classer par une note allant de A+ à C.

Les exigences pour obtenir l'étiquette A+ sont notamment $\text{COV}_t < 1000 \mu\text{g}/\text{m}^3$; formaldéhyde $< 10 \mu\text{g}/\text{m}^3$

Si vous lisez «sans COV», ne pensez pas que la peinture n'en contient pas du tout car il est techniquement impossible de s'en passer. Cette mention est utilisée pour un taux de COV inférieur à 5g par litre.

La classification AFNOR

- Norme NF T.36 005 – Caractérisation des produits de peintres, janvier 2017

Cette norme établit une classification en familles et en classes de peintures, vernis et produits annexes. Les produits se répartissent en 5 familles qui sont divisées en sous-classes.

La famille I peintures et vernis comporte 10 sous-classes : Classe 1 : peinture à l'eau, classe 2 : peinture à l'huile et vernis gras, classe 3 : semi-produit broyé pour peinture, classe 4 : alkyde, classe 5 : cellosique, classe 6 : polyester et polyether, classe 7 : vinylique, acrylique et copolymère, classe 8 : élastomère, classe 9 : résine à base de bitumineux et classe 10 : autre liant.

Pour une peinture écologique, privilégier la terminologie « alkyde » plutôt que « glycéro ». La toxicité reste moindre.

- Norme NF T36-001 – Peintures – Dictionnaire technique des peintures et des travaux d'application, juin 1988

DTU 59.1 : revêtements de peinture en feuil mince, semi-épais, ou épais

Une nouvelle version du DTU a été publiée en juin 2013 suite à la normalisation européenne.

Partie 1-1 : Cahier des clauses techniques types

Partie 1-2 : Critères généraux de choix des matériaux

Partie 2 : Cahier des clauses administratives spéciales types

Le DTU indique la mise en œuvre des peintures selon les types de supports, en intérieur et en extérieur, en neuf, travaux d'entretien et de rénovation à travers 23 tableaux (présents en Annexe du DTU)

- Finition A : Soignée
- Finition B : Courante
- Finition C : Élémentaire

Conditions d'exécution

Il est important de préciser dans le CCTP que l'entrepreneur est tenu de présenter au MOE les échantillons des revêtements qui seront mis en œuvre.

Réglementation - Normes - Labellisation

Références à des performances ou exigences fonctionnelles

Label « E+C- »



Certaines peintures écologiques disposent de Fiches de Déclarations Environnementales et Sanitaires (FDES) sur la base INIES. Cette fiche est utilisable pour les études d'Analyse du Cycle de Vie (ACV bâtiment) dans le cadre de l'expérimentation Energie Positive & Réduction Carbone (E+C-). Cette expérimentation préfigure la future Réglementation Environnementale 2020 (RE2020) qui remplacera l'actuelle RT 2012.

Les FDES sont vérifiées par des vérificateurs agréés par l'Afnor et ont une validité de 5 ans. Elles contiennent des données environnementales (ACV) et sanitaires (QAI, eau). Les caractéristiques en lien avec la QAI abordent des données sur les COV, la résistance fongique et bactérienne, émission de particules fines ou fibres, la radioactivité.

L'indicateur « Réchauffement climatique » de 1 m² de peinture intérieure en phase aqueuse de marque UNIKALO (peinture naturelle à base de résine végétale) pour une durée de vie de référence de 10 ans, est de 0,18 kg équivalent CO₂ (id.10753).

A titre de comparaison, l'indicateur de 1 m² pour une peinture en phase aqueuse, données par défaut est de 3,13 kg équivalent CO₂, soit près de 17 fois plus (id.14120).

Actuellement (septembre 2020), 42 fiches individuelles et 29 fiches collectives se trouvent dans la base INIES, dont Algo paint, Blanchon, circouleur, PRB ou Unikalo :

– Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) [source](#)

Classement au feu

Les peintures n'ont pas de classement au feu propre mais obtiennent un classement conventionnel en fonction du classement au feu du bâtiment (ERP, IGH, habitation...), de la nature du support et son classement de réaction au feu, et du type de peinture (mat, brillant, satin).

Classement du support avant peinture	Revêtement et quantité totale humide appliquée		Classement du support après mise en peinture
	Type	Utilisation du matériaux en intérieur	
Inerte (1)	Brillant	<100 g/m ²	MO
	ou Mat	<400 g/m ²	MO
MO (2)	Brillant	<350 g/m ²	M1
	Satin ou Mat	<750 g/m ²	M1
	Peinture épaisse	>500 et <1500 g/m ²	M2
M1 ou M2	Brillant	< 350 g/m ²	M2
	Satin ou Mat	< 500 g/m ²	M2

Supports inertes sont les matériaux compacts (béton, brique). Supports non isolants classés MO (>0,1 W/m.K).

L'arrêté relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement : Arrêté du 21 novembre 2002 - Annexe 3 - II – Matériaux d'aménagement – Application des peintures : [source](#)

Les cas non prévus dans ce tableau doivent faire l'objet d'essais de réaction au feu.

Rédiger mon CCTP

Cette rubrique liste les principaux points à inclure dans le descriptif technique d'une peinture écologique, au sein d'un Cahier des Clauses Techniques Particulières. Il est à noter que les exemples cités ci-dessous ne sont pas tous relatifs à un même produit.

Pour l'article consacré à la peinture murale proprement dit : il peut être fait référence ;

Au caractère biosourcé ou naturel

- Exemple : « la composition de la peinture sera exclusivement naturelle, en excluant les solvants et les composants d'origine petrochimiques »

À un ou plusieurs labels environnementaux (natureplus, L'ange bleu, zone excell, etc.), selon les exigences voulues :

- Exemple : « Peinture bénéficiant du marquage Eco-label/ NF Environnement »

À la teneur en COV et taux très faible d'émission de polluants organiques volatiles dans l'air intérieur

- Exemple pour l'émission : La peinture devra être étiquetée « qualité de l'air intérieur A+ »
- Exemple pour la composition : « COV < 1g/L » ou « Les peintures seront sans COV »

Pour l'impact carbone maximal se rapporter aux Fiches de Déclarations Environnementales et Sanitaires (FDES) :

- Exemple : « l'indicateur « Réchauffement climatique » justifié par une FDES disponible sur la base INIES est inférieur ou égal à 0,958 kgCO₂eq/UF, pour une UF de 1 m² »

Indiquer la famille et classe de la peinture : suivant la norme NF T36-005

- Exemple : « NF T 36-005 : Famille I, classe 4a »

Indiquer la nature du support et la préparation induite (Tableaux DTU 59.1) :

- Exemple : « peinture mate sur anciennes peintures sur fonds usuels du bâtiment, travaux comprenant gratage, lessivage, rinçage, ponçage des fonds satins suivi d'un époussetage soigné. » ou « peinture mate sur béton brut, supports béton brut de décoffrage au pH<9, parement soigné, travaux comprenant brossage, égrenage, époussetage. »

La classe de finition souhaitée : à partir de la nature du support et de la classe de finition, l'entreprise consulte le DTU 59.1, qui décrit dans l'article 6.2 le niveau de classe selon tous les cas de figures possibles. En l'absence de précisions au descriptif des travaux, l'état de finition B est retenu.

- Exemple : « peinture mate, finition B »

Le rendement peut être indiqué :

- Exemple : « Rendement 10 à 12 m²/litre selon support »

Indiquer la lessivabilité :

- Exemple : « Revêtement facile à nettoyer ou lavable » ou « Nettoyage à l'eau si possible »

Il est possible de s'appuyer sur une **référence commerciale**

- Exemple : « application de 2 couches de finition opacifiante alkyde végétale et composants biosourcés en phase aqueuse type NAE IMPRESS », elle doit être suivie de la mention « ou équivalent »

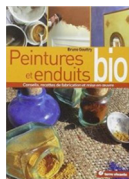
Décrire les conditions d'application des peintures intérieures : la température ambiante et l'hygrométrie de la pièce à respecter lors de la mise en œuvre :

- Exemple : « l'application ne devra pas être effectuée par une température inférieure ou égale à -5°C, ni dans une ambiance susceptible de donner lieu à condensation »

Enfin, se reporter aux **prescriptions de mise en œuvre des fabricants.**

Ressources

Bibliographie



Peintures et enduits bio / Conseils, recettes et mise en oeuvre / Bruno Gouttry / Editions Terre Vivantes



Article La Maison Écologique / 50 nuances de peintures naturelles / n° 111 juin – juillet 2019



Le guide de l'habitat sain / Suzanne Déoux et Pierre Déoux / 2004



Numéro Hors-série La Maison Écologique / Peintures et enduits naturels



Peinture et enduit au naturel / Bruno Gouttry / Editions Massin



Fiche peinture : La qualité de l'air intérieur / CAPEB

Webographie

- RESECO (commande publique durable) [Lien RESECO](#)
- SIPEV (Syndicat peinture) [Lien SIPEV](#)
- Rencontre technique avec la société Algo paint [Lien sur Réseau Breton Bâtiment Durable](#)
- Bruded [Lien](#)
- UPMF - FFB (métiers de la finition) [Lien UPMF](#)
- UNA Peinture Vitrerie Revêtements [Lien UNA](#)
- AQC - Fiche «Penser qualité de l'air intérieur, en phase chantier» - [Lien AQC](#)
- CAPEB - Les cahiers de tendance - «Les métiers de la peinture, vitrerie et revêtements en 2025» - [Lien CAPEB](#)

Contacts - Annuaire

Pour plus d'informations et un accompagnement à la prescription vous trouverez quelques contacts :

Fabricants de peintures écologiques (non exhaustif) :

Unikalo (Naé) | [Informations](#)

Keim | [Informations](#)

Algo paint (35) | [Informations](#)

Nature et Harmonie | [Informations](#)

Livos | [Informations](#)

Biorox | [Informations](#)

Biofa | [Informations](#)

Circouleur (33) | [Informations](#)

Autres contacts :

Eco Sain Habitat (35) | Négocier matériaux | [Informations](#)

Bruno Gouttry | Artisan peintre | [Informations](#)

Pôle Habitat écologique (56) | Négocier matériaux | [Informations](#)

La maison du peintre | Distributeur/Grossiste | [Informations](#)

Demandez à être référencé dans l'[Annuaire des professionnels](#) travaillant avec des éco-matériaux en Bretagne

Action collective animée par Réseau Breton Bâtiment Durable

Dans
le prochain
numéro

La construction en Terre crue

Participez à la rédaction du prochain numéro !

Dans le cadre du Plan Bâtiment Durable Breton, il a été proposé de développer une publication collaborative pour faciliter la prescription des éco-matériaux dans les marchés publics. N'hésitez pas à nous solliciter pour contribuer aux prochains numéros en contactant le Réseau Breton Bâtiment Durable :

Clémence Chevalier
Chargée de mission

Réseau Breton Bâtiment Durable
23 Rue Victor Hugo
35000 Rennes



07 67 89 11 78 – 02 99 30 65 54



c.chevalier@reseau-breton-batiment-durable.fr

www.reseau-breton-batiment-durable.com



@ReseauBretonBD

Partenaires de
nos actions :



Membre du Réseau
Bâtiment Durable :



Rédacteur en chef : Réseau Breton Bâtiment Durable

Cette publication est issue d'un travail collectif porté par Abibois, la CAPEB, BRUDED, Egis Bâtiments et animé par le Réseau Breton Bâtiment Durable.



Yoann Richard



Mathilde de Matteïs



Mikael Laurent



Audrey Borgeais



Clémence Chevalier

- **Quels matériaux sont concernés ?** Les matériaux retenus pouvant faire l'objet d'une thématique sont les matériaux biosourcés (algues, bois, chanvre, paille, roseau,...), les matériaux issus du recyclage (ouate de cellulose et textile recyclé), la terre crue et des composites à base de matériaux bio-sourcés.
- **Le choix des thématiques** est fait par le groupe de travail en fonction de l'actualité et du contenu disponible.